

MONTREAL-MEDICAL

VOL. V

MONTRÉAL, 15 FÉVRIER 1906

No 12

LA CARDIOPATHIE, LA CARDIOPHOBIE ET LA CARDIO- THERAPIE

PAR M. LE DOCTEUR D. E. LÉCAVELIER.

La publicité sensationnelle que l'on donne à tous les cas de mort subite, et le diagnostic toujours certain de maladie du cœur qu'on proclame hautement comme ayant été la cause de la mort, répand l'effroi auprès des malades qui éprouvent certains malaises dans la région précordiale. De la crainte de mourir aussi rapidement à la *cardiophobie* il n'y a qu'un pas, aussi cette dernière envahit-elle les malades nerveux, hystériques, neurasthéniques, et souvent elle gagne un grand nombre de membres de la profession médicale qui ne sont pas familiers avec l'étude des lésions cardiaques. L'on rencontre un grand nombre de personnes qui ont été refusées par des médecins examinateurs pour les compagnies d'assurance parce qu'elles présentaient des troubles cardiaques ou extra-cardiaques, fonctionnels et passagers.

Par contre l'on voit souvent des candidats aux caisses de sociétés d'assurances mutuelles, acceptés après examen, bien qu'ils soient porteurs de lésions organiques pulmonaires ou cardiaques. Dans les deux cas une erreur est commise et la science est tenue d'éclairer la voie qui conduit à un diagnostic plus précis. Le malade pardonnera bien à son médecin une erreur de diagnostic, mais difficilement une erreur de pronostic, surtout si le médecin a été une cause de perte d'argent. Lorsqu'on a l'occasion de voir un certain nombre de malades se plaignant de cardiopathie, on en rencontre un certain nombre qui ont été examinés pour une assurance sur la vie et qui ont été refusés à cause d'une maladie de cœur; il arrive très souvent que l'on constate que ces patients sont de faux cardiaques et l'on trouvera soit un bruit de souffle anorganique, soit des palpitations, de la tachycardie, soit un redoublement fonctionnel du second bruit ou